

# Ouvrons de nouvelles perspectives

## VIREMENT INSTANTANÉ

### Vos fonds crédités en 10 secondes sur le compte de votre bénéficiaire

Découvrez le virement instantané, le seul virement vous permettant d'envoyer ou de recevoir des fonds en 10 secondes, 7j/7 et 24h/24.

#### COMMENT RÉALISER DES VIREMENTS INSTANTANÉS ?

Vous pouvez émettre des virements instantanés en faveur de vos bénéficiaires à partir de votre espace client.

1. Connectez-vous à votre espace client et rendez-vous dans le menu « Opérations » puis cliquez sur « Virement »



2. Après avoir sélectionné les comptes à débiter puis à créditer, renseignez les caractéristiques du virement. Pour bénéficier du virement instantané, choisissez une date de crédit sur le compte de votre bénéficiaire à « Aujourd'hui »

3. Vous êtes informés à l'écran que votre opération est éligible au virement instantané\*.

4. Il ne vous reste plus qu'à confirmer l'opération !

Retrouvez nous sur [www.arkea-banque-ei.com](http://www.arkea-banque-ei.com)



## VIREMENT INSTANTANÉ

Le paiement instantané facilite vos paiements quotidiens en proposant un service alliant immédiateté, sécurité et simplicité.

Un exemple ? Réglez votre fournisseur en quelques secondes, où que vous soyiez !

## Les + de notre offre



### INSTANTANÉTÉ

Les sommes sont créditées en temps réel, le bénéficiaire reçoit les fonds en 10 secondes.



### DISPONIBILITÉ

Le service est disponible sur votre espace client 365j/365, 24h/24, y compris les jours fériés.



### EMISSION & RÉCEPTION

Etant client Arkéa Banque E&I, vous pouvez à la fois recevoir et émettre des virements instantanés. Indiquez-le à vos clients et fournisseurs !

#### \*Quels sont les critères d'éligibilité au virement instantané ?

- Virement entre deux comptes tenus en France
- Montant de l'opération < 15 000 €
- Banque du bénéficiaire «atteignable», c'est-à-dire en mesure d'accepter ce nouveau type d'opération